

# ASSOCIATIONS CENTRALIENNES ET CENTRALESUPÉLEC



## Centraliens et Supélec en Aquitaine

# Assemblée Générale 2023

**14 mars 2024**

-

**A Mérignac (Hôtel Mercure)**

**18h15**

À l'issue de la visite de l'Aéroport de Bordeaux-Mérignac à 16h00  
Et suivie d'un dîner au restaurant de l'hôtel Mercure à 19h45  
lors duquel vos conjoints sont les bienvenus !

Ordre du jour de l'Assemblée Générale :

Rapport moral 2023

Rapport financier 2023

Présentation des projets 2024

Programme de visites et conférences 2024

# ASSOCIATIONS CENTRALIENNES ET CENTRALESUPÉLEC



## Centraliens et Supélec en Aquitaine

### Invitation à l'Assemblée Générale 2023

Bordeaux, le 16 février 2024

Chère camarade, cher camarade,

Le rendez-vous habituel de « Centraliens et Supélec en Aquitaine », l'Assemblée Générale annuelle, se déroulera le

**Jeudi 14 mars 2024 à 18h15 à l'Hôtel Mercure,  
1 avenue Charles Lindbergh à Mérignac**

Au programme :

- (À 16h00 visite optionnelle de l'aéroport sur inscription préalable, cf lien par ailleurs)
- À partir de 18h : rendez-vous à l'Hôtel Mercure.
- 18h15-19h45 : AG annuelle
- 19h45-21h30 : repas au restaurant de l'hôtel Mercure

Possibilité de covoiturage , parking sur place

La participation financière est de **29 € par adulte / 15€ par enfant pour le dîner** (menu Entrée / plat /dessert), les boissons et cafés sont prises en charge par l'association

Afin de pouvoir informer le restaurant au plus tôt, je te remercie d'envoyer, **AVANT le vendredi 8 mars** dernier délai, le coupon joint par courriel à [jpctorres33@gmail.com](mailto:jpctorres33@gmail.com) , [helene.rinn@centralesupelec-alumni.com](mailto:helene.rinn@centralesupelec-alumni.com) et [centraliens-aquitaine@orange.fr](mailto:centraliens-aquitaine@orange.fr)

ainsi que ta contribution financière (**virement de préférence** ou chèque adressé à Étienne Froissart, 8 rue de Grateloup, 33000 Bordeaux, trésorier de l'association)

En cas d'indisponibilité, je te remercie de nous adresser par e-mail le pouvoir joint après l'avoir complété et signé (rappel : tous les Centraliens et Supélec peuvent assister à l'AG mais seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent voter).

Bien amicalement,

Pour le bureau, la Présidente

Hélène RINN

Pour nous contacter :

- Hélène Rinn [helene.rinn@centralesupelec-alumni.com](mailto:helene.rinn@centralesupelec-alumni.com) (06 74 01 21 90)
- Jean-Pierre Torrès [jpctorres33@gmail.com](mailto:jpctorres33@gmail.com) (06 19 35 85 58)

# ASSOCIATIONS CENTRALIENNES ET CENTRALESUPÉLEC



Annexes :

---

## POUVOIR

Le (la) camarade ..... École Centrale de ..... ou Supélec  
donne pouvoir à ..... École Centrale de ..... ou Supélec  
pour prendre part aux délibérations et voter en mon nom au cours de l'assemblée générale  
de « Centraliens et Supélec en Aquitaine » du 14 mars 2024.

Signature

---

## INSCRIPTION

« Dîner AG 2023 »  
Jeudi 14 mars 2024

*(coupon à renvoyer)*

Le (la) camarade..... École ..... Promotion .....

- participera à l'AG et au repas, accompagné de ..... personne(s)
- participera à l'AG mais pas au dîner
- ne participera pas à l'AG mais participera au dîner
- ne participera pas à l'AG mais souhaite continuer à recevoir les invitations

Je règle : \_\_\_ x 29,00 €/adulte = ..... €

.. x 15,00 €/enfant = ..... €

soit un total de ..... €

par virement (de préférence) sur le compte bancaire de « Centraliens et Supélec en Aquitaine »  
IBAN : FR60 2004 1010 0104 2355 4D02 220 BIC : PSSTFRPPBOR

- par chèque (à l'ordre de « Centraliens et Supélec en Aquitaine ») que j'adresse à :  
Étienne FROISSART, 8 rue de Grateloup, 33000 Bordeaux.